

# LA NOUVELLE ENTENTE

## QUÉBEC, CANADA

LA NOUVELLE ENTENTE  
QUÉBEC, CANADA

Par Marie Lessard et Réjean Côté

En décembre dernier, un document rendait public la question référendaire. Ceci renouvela à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du Québec, l'intérêt porté au problème de l'unité Canadienne. En octobre, le gouvernement du Québec élaborait sa position face à ce problème dans un "Livre Blanc" publié sous le titre "La Nouvelle Entente Québec - Canada". Il y propose "une entente d'égal à égal: la souveraineté-association".

Le problème n'est pas considéré comme nouveau et c'est par le biais de l'histoire que se fait l'entrée en matière. C'est à travers cette rétrospective que sont soulignées les principales faiblesses du système fédéraliste en ce qui a trait principalement à la protection des intérêts du Québec. Le gouvernement déplore le peu d'autonomie réservé aux provinces, la poussée centralisatrice d'Ottawa qui cherche à accroître son autorité et, de façon générale, l'augmentation de l'interventionnisme du gouvernement central. En ce qui concerne le Québec, cet interventionnisme se manifeste surtout dans les secteurs de la politique sociale, des relations de travail, des affaires municipales et de la gestion des richesses naturelles que le gouvernement québécois considère comme la propriété exclusive des provinces. L'intervention d'Ottawa dans le domaine de la culture est considérée comme très dangereuse pour la préservation de la culture, de la langue et de l'identité du peuple québécois.

Prévoyant que les francophones seront de plus en plus minoritaires et qu'ils joueront un rôle de moins en moins déterminant à l'intérieur du Canada, le gouvernement québécois insiste sur l'urgence d'un changement dans la nature des relations Québec - Ottawa. La nouvelle entente vise à soustraire le Québec à la domination fédérale sans briser pour autant certains liens existants avec le Canada. Il s'agit en fait d'allier l'autonomie politique avec l'interdépendance économique. En atteignant l'indépendance, le Québec en plus de conserver les pouvoirs politiques qui sont déjà siens, acquerra ceux qui relèvent actuellement de la juridiction fédérale.

Le document souligne ici que la souveraineté association n'est pas, dans la perspective du Québec, une fin mais un moyen visant à permettre aux Québécois et Québécoises, de gérer librement leurs affaires et d'utiliser à leur guise les instruments dont ils se muniront.

Il est possible de se faire une idée de la position que le Québec entend adopter dans ces négociations avec le reste du Canada. En ce qui concerne les lois et les impôts, on mettra fin à la double action du fédéral et du provincial. Par contre les lois fédérales demeureront en vigueur, tant et aussi longtemps que les lois québécoises n'auront pas été modifiées ou remplacées par l'assemblée nationale du Québec. Toute personne qui naîtra dans un Québec souverain aura droit à la citoyenneté québécoise.

De la même façon, un citoyen canadien qui, au moment de l'accession à la souveraineté, sera domicilié au Québec, aura automatiquement droit à la citoyenneté québécoise. Le gouvernement assure aussi à la minorité anglophone du Québec, qu'elle pourra continuer à jouir des droits qui lui sont actuellement accordés par la loi. Les tribunaux québécois seront les seuls à pouvoir rendre justice au Québec. Celui-ci continuera d'être lié par les traités internationaux envers lesquels le Canada s'est engagé. Par exemple, il restera solidaire d'une alliance telle l'OTAN (NATO).

En ce qui concerne l'association que le Québec entend conserver avec le Canada, d'autres points sont à souligner. Le dollar sera maintenu comme seule monnaie ayant cours légal et la libre circulation de la marchandise sera maintenue par le biais du renoncement, de part et d'autre, au droit de dresser à la frontière commune, des barrières douanières. En ce qui concerne la libre circulation des personnes, il va de soi qu'aucun passeport

ne sera nécessaire entre le Québec et le Canada".

Pour permettre à la population du Québec de se sortir de ce que son gouvernement nomme "une impasse constitutionnelle", une démarche est proposée: le REFERENDUM. Le Livre Blanc consacre tout un chapitre à ce referendum et conclue par une perspective d'avenir qui souligne les divers atouts du Québec dans sa démarche vers l'autonomie. On souligne ici l'abondance des ressources naturelles et, l'importance de l'énergie hydro-électrique garant d'une économie prospère.

Cet article fut produit à la suite d'une demande du SUN se disant intéressé à la publication d'un article en français. Nous avons tenté dans cet article de résumer les positions du gouvernement québécois, telles que décrites dans le Livre Blanc. Notre approche se veut aussi objective que possible; notre but étant de vous informer du contenu de ce document. Terminons en indiquant aux intéressés qu'ils peuvent se procurer une copie du Livre Blanc du gouvernement Lévesque en communiquant avec Communication Québec.



THERE WILL BE

AN

APRIL FOOL'S PUB

ON

APRIL  
FOOL'S  
DAY

GETTING UNDER WAY AT 9:00

GOOD PEOPLE

GOOD MUSIC

GOOD BEER

AND

GOOD TIMES



and by the way

THIS IS NOT A JOKE !

but it will be GOOD

to the last drop!

GIVEAWAYS

PRIZES